



Volleyball Québec  
4545 avenue Pierre-De Coubertin  
Montréal Québec H1V 0B2  
Tél. : 514 252-3065 Téléc. : 514 252-3176  
www.volleyball.qc.ca info@volleyball.qc.ca

# **INVITATION**

# **VOLLEYBALL QUÉBEC**

# **17 et 18 ANS et MOINS**

# **FÉMININ**

# **SAISON 2018-19**

*Document de tournoi*  
*En date du 26 novembre 2018*



## CONCEPT

Comme lors de la saison 2017-18, Volleyball Québec offrira des tournois de style invitation pour les catégories féminines 15 à 18 ans et moins. Trois tournois par catégories seront offerts dans deux différentes divisions (sauf 18 ans et moins).

Le classement de chaque invitation permettra à Volleyball Québec de créer un classement en vue du Championnat de Volleyball Québec.

## NOMBRE D'ÉQUIPES

Le nombre maximal d'équipes pour chacune des divisions sera déterminé avec le nombre de terrains disponibles du site hôte préalablement choisi.

## DATES ET LIEUX DES TOURNOIS

### 17 et 18 ans et moins

Invitation # 1 :

17 ans et moins – 12 janvier 2019

- Division 1 : école secondaire Veilleux à St-Joseph-de-Beauce
- Division 2 : école secondaire Veilleux à St-Joseph-de-Beauce

18 ans et moins – 19 janvier 2019

- Division 1 : Université de Sherbrooke à Sherbrooke

Invitation # 2 :

17 ans et moins – 9 février 2019

- Division 1 : école secondaire Veilleux à St-Joseph-de-Beauce
- Division 2 : école secondaire Veilleux à St-Joseph-de-Beauce

18 ans et moins – 16 février 2019

- Division 1 : à déterminer

Invitation # 3 :

17 ans et moins – 9 mars 2019

- Division 1 : Collège Durocher à St-Lambert
- Division 2 : Collège Durocher à St-Lambert

18 ans et moins – 16 mars 2019

- Division 1 : Collège Bois-de-Boulogne à Montréal

## FORMAT

Deux divisions seront offertes en 17 ans et moins et une division en 18 ans et moins.

Lors de chaque tournoi, les matchs des préliminaires seront de 2 manches de 25 points et les éliminatoires des matchs 2 de 3 (2 premières manches de 25 points et 3e manche de 15 points). Chaque équipe jouera un minimum de 4 matchs.

Pour chaque tournoi, il y aura une remise de médaille pour les trois premières places.



Les équipes qui termineront en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> place de la division 2 devront obligatoirement jouer en division 1 lors des tournois suivants si le nombre d'équipes lors du tournoi de la division 2 est d'au moins 8 équipes. Les équipes qui termineront dans les trois dernières places de la division 1 pourront s'inscrire dans la division 2.

## RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES INVITATIONS

Une équipe doit utiliser un minimum de 8 et un maximum de 15 joueuses par tournoi. Un maximum de 14 joueuses peut être inscrit sur la feuille de match. La joueuse qui n'y est pas inscrite doit porter un survêtement et demeurer assise sur le banc. L'affiliation des joueuses sera vérifiée à chaque tournoi.

### Libéro

L'utilisation du libéro est permise.

L'application de tous les autres règlements de jeu doit se conformer au *Livre de règlements 2018-19* de Volleyball Canada.

## RÈGLES DE PARTICIPATION

**La Politique de compétition de Volleyball Québec est le document où vous trouverez les politiques de participation aux événements de Volleyball Québec.**

**Voici quelques références pour votre participation aux Invitations**

### JOUEURS

Toutes les athlètes qui participent aux Invitations 17 ans et moins doivent être nées entre le 1<sup>er</sup> septembre 2001 et le 31 décembre 2004 et aux Invitations 18 ans et moins être nées entre le 1<sup>er</sup> septembre 2000 et le 31 décembre 2003. (Politique de compétition, article 50)

- avoir payé leur affiliation sur le site d'inscription en ligne (Politique de compétition, article 36)
- avoir complété le formulaire en ligne « [2018-19-Affiliation de joueur](#) » (Politique de compétition, article 41)
- être sur l'alignement de l'équipe sur le site d'inscription en ligne le mardi avant le tournoi. (Politique de compétition, article 40)

La vérification de l'identité et de l'affiliation des joueuses sera effectuée par le comité organisateur avant le début du tournoi. À ce moment, **toutes les joueuses doivent présenter leur carte d'assurance-maladie et carte étudiante**. À défaut de présenter ses cartes, une joueuse sera déclarée non admissible. À la suite de cette vérification, le comité organisateur remettra à l'entraîneur une feuille de vérification confirmant l'admissibilité de ses joueuses. Ce dernier pourra la remettre au marqueur avant chaque match. En procédant de cette façon, l'entraîneur n'a qu'à apposer ses initiales en bas de son alignement sur la feuille de match avant le début du match et signer la feuille de match à la fin du match.

### ENTRAINEURS

Tous les entraîneurs qui participent aux Invitations Volleyball Québec doivent :

- avoir payé leur affiliation sur le site d'inscription en ligne (Politique de compétition, article 36)
- avoir complété le formulaire en ligne « [2018-19 - Affiliation entraîneur civil](#) » (Politique de compétition, article 67)
- avoir fourni, au moment de leur affiliation, une preuve de vérification des antécédents judiciaires. Le document de preuve devra dater de moins de trois ans au 31 août 2019;



- être sur l'alignement de l'équipe sur le site d'inscription en ligne le mardi avant le tournoi. (Politique de compétition, article 44)

## RESPONSABILITÉ DES ORGANISATEURS

Pour chacun des tournois, le comité organisateur local recevra de Volleyball Québec une subvention de 213 \$ par équipe inscrite pour l'organisation du tournoi.

Le comité organisateur s'engage à respecter les exigences du protocole d'entente.

## ARBITRAGE

L'APAVQ est responsable de l'assignation des arbitres selon le [protocole d'entente](#) entre Volleyball Québec et l'APAVQ (annexe 3).

## MAUVAISES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Voir notre site internet : [Procédure en cas de mauvais temps](#)

## DATES IMPORTANTES

Date limite d'inscription à TOUS les championnats de Volleyball Québec 2018 : **28 février 2019**.

André Rochette  
Coordonnateur de programmes  
418 999-3558  
[arochette@volleyball.qc.ca](mailto:arochette@volleyball.qc.ca)

